

POSTULAT

Auteur Kevin Follonier (suppl.), UDC, Edmond Perruchoud, UDC
Objet Desserte de la station de Vercorin
Date 13.12.2013
Numéro 5.0048

Texte de l'intervention

Actuellement, la station de Vercorin est desservie par une ligne postale Sierre-Vercorin et par un téléphérique Chalais-Briey-Vercorin (CBV). Il est envisagé de porter la capacité de la cabine du CBV de 12 à 35 personnes. De plus, une des conséquences serait que la ligne postale serait ainsi supprimée. Or, le car postal est particulièrement prisé par les personnes d'un certain âge et à mobilité réduite, car il leur est possible de faire le parcours de Vercorin à Sierre et retour sans devoir changer de moyen. De plus, le hameau de Briey de Chippis n'est pas desservi par le téléphérique. Et il est des périodes où le téléphérique ne peut pas fonctionner lorsqu'il y a du foehn, ce qui n'est pas rare.

Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat de tout entreprendre afin que les deux moyens de transport – ligne postale et téléphérique – soient maintenus.